Aperçu du fonds

Catégorie F – Le 21 octobre 2024

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund que vous devriez connaître. Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Next Edge Capital Corp. au 1-877-860-1080 ou au info@nextedgecapital.com ou visitez le site www.nextedgecapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut par conséquent investir dans des catégories d'actifs et recourir à des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour les OPC traditionnels. Les stratégies précises qui distinguent ce Fonds des OPC conventionnels peuvent comprendre le recours accru aux instruments dérivés à des fins de couverture ou à d'autres fins que de couverture; la capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies puissent être utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds, elles pourraient dans certaines conditions de marché accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du Fonds :	NEC 219	**Gestionnaire du Fonds :**	Next Edge Capital Corp.
Date de la création de la catégorie :	Le 16 juillet 2021	**Gestionnaire de portefeuille :**	Next Edge Capital Corp.
Valeur totale du Fonds au 30 août 2024 :	2 900 000 $	**Sous-conseiller en placement :**	Delbrook Capital Advisors Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	7,41 %	**Distributions :**	Revenu net, en décembre de chaque année Gains en capital nets réalisés, en décembre de chaque année
		Placement minimal :	Placement initial de 5 000 $; placement additionnel de 1 000 $

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital à long terme en investissant de façon opportuniste principalement dans les titres de participation de sociétés engagées dans le secteur des marchandises et des ressources naturelles de même que des sociétés qui tirent parti des innovations technologiques qui touchent le secteur des matériaux. Les placements par le Fonds peuvent être effectués à l'échelle mondiale.

Le Fonds peut bénéficier d'un effet de levier financier par l'intermédiaire d'emprunts de capitaux, de ventes à découvert et d'instruments dérivés. Dans la mesure où ils sont utilisés, le montant global des emprunts de capitaux et de la valeur marchande des titres vendus à découvert ne doit pas dépasser 50 % de la valeur liquidative du Fonds, et le montant global des capitaux empruntés, de la valeur marchande des titres vendus à découvert et du montant notionnel des instruments dérivés utilisés à d'autres fins qu'à des fins de couverture ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 août 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 août 2024)

1.	Asante Gold Corp.	21,8 %
2.	Saturn Oil & Gas Inc.	12,9 %
3.	Tourmaline Oil Corp.	10,6 %
4.	Americas Gold & Silver Corp.	9,3 %
5.	Neo Performance Materials Inc.	8,7 %
6.	Alphamin Resources Corp.	7,6 %
7.	Spartan Delta Corp.	6,8 %
8.	Cardinal Energy Ltd.	5,9 %
9.	Westgold Resources Ltd.	5,6 %
10.	Cenovus Energy Inc.	4,3 %
Pourcentage total des 10 principaux placements		**93,4 %**
Nombre total de placements		**63**

Répartition des placements (au 30 août 2024)

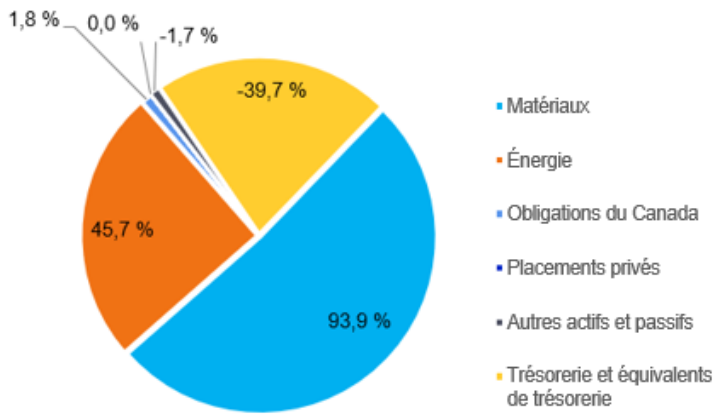

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Next Edge Capital Corp. estime que la volatilité du Fonds est **élevée**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds au cours des deux dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds au cours des deux dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

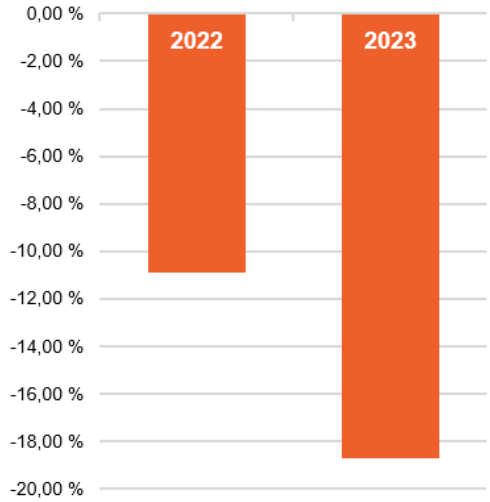

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du Fonds sur trois mois au cours des deux dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois terminée le	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,62 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait à 1 136 $.
Pire rendement	-20,38 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait à 796 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de catégorie F du Fonds s'établit à -10,08 % depuis sa création. Si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série du Fonds à sa création, la valeur de votre placement s'établirait aujourd'hui à 899 $.

À qui le Fonds est-il destiné?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- investissent à moyen ou à long terme;
- peuvent tolérer un niveau de risque élevé;
- visent une appréciation du capital.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie F ne comportent pas de frais d'acquisition.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour les parts de catégorie F du Fonds correspondent à 1,00 % de la valeur totale du Fonds. Au 30 juin 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 8,64 %, ce qui correspond à 86 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio de frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	7,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	1,23 %
Frais du Fonds	8,64 %

Dans certaines circonstances, le Fonds versera à Next Edge Capital Corp., pour chaque trimestre du Fonds, une rémunération au rendement correspondant à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, cumulée quotidiennement, au cours du ou des derniers trimestres depuis la dernière fois qu'une rémunération au rendement a été exigible, à condition que la valeur liquidative par part du Fonds (compte tenu des distributions) soit supérieure à l'ensemble des valeurs antérieures à la fin de chaque trimestre précédent pour lequel une rémunération au rendement a été versée et que le cumul annuel du gain en pourcentage annualisé de la valeur liquidative par part d'une catégorie du Fonds soit supérieur au taux de rendement minimal de 6 %. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges payables par le Fonds » du prospectus simplifié du Fonds.

Renseignements sur la commission de suivi

La souscription de parts de catégorie F n'est pas assortie d'une commission de suivi.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange ou de substitution	Jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous échangez ou que vous substituez.
Conventions prévoyant le paiement de frais	Les titres de catégorie F obligent les investisseurs à participer à une convention prévoyant le paiement de frais avec la société de leur représentant. Les commissions perçues aux termes de ces conventions sont négociées entre vous et la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Next Edge Capital Corp.
18 King Street E., bureau 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4
www.nextedgecapital.com

Téléphone : 416-775-3600
Numéro sans frais : 1-877-860-1080
Courriel : info@nextedgecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placements collectifs, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.